LE HAM

Bulletin municipal

Année 2025

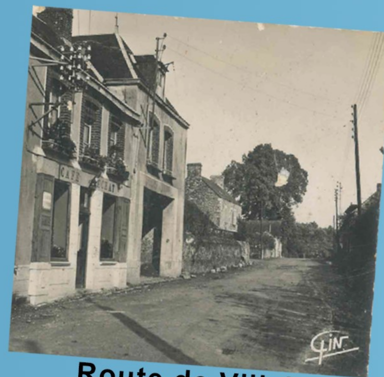




Mairie : 5 rue de la Grotte - 02 43 03 97 07 - contact@mairieleham53.fr
https://leham53.fr/


L'école


Le centre du Bourg


Route de Villaines


Route d'Hardanges


L'Église

MOT DU MAIRE



Chères Hamoises, Chers Hamois,

C'est une année riche de projets qui se termine, avec encore de nombreuses réalisations :

- l'effacement des réseaux de la place de l'église et de la rue du château (135 575€ - subvention 78 256€),

- la réfection des eaux pluviales dans la rue du Mont, la place de l'église et la rue du château (132 000€ - subvention CCMA 7 284€),

- le changement des luminaires en LED pour l'éclairage public (16 550€ - subvention demandée 2 050€),

- la réfection du plancher dans la partie bar de la salle socioculturelle (7 528€)

- changement d'un chauffe-eau thermodynamique (2 934€) et fin des travaux du logement subvention Conseil Départemental 17 000€

- l'inventaire des chemins ruraux, qui suite à l'enquête publique est enfin finalisé.

Un projet est actuellement en cours, et sera à terminer en 2026 : le plan de gestion de la vallée du ruisseau du Grésillons, il est souhaitable que des habitants s'investissent dans ce projet, les personnes intéressées peuvent se signaler auprès de Madame Christelle CONSTANT, secrétaire de Mairie.

Vous trouverez le détail de tous ces projets dans votre bulletin aux pages 7-10-11.

Adjointe de 2007 à 2014, de Monsieur Christian VALLÉE, que je remercie sincèrement de son soutien de tous les instants, et Maire depuis 2014, je souhaite me consacrer à d'autres projets, et je ne doute pas qu'une équipe reprendra la suite. Je remercie tous les conseillers municipaux avec qui, j'ai pu travailler, et en particulier mes adjoints : Mme FONTAINE, Messieurs FORTIN, RENARD, RAGOT, BARRÉ. Je remercie les agents de la collectivité. Au cours de mes mandats ce sont 578 371€ de dépenses d'investissements et 136 669€ de recettes de subventions cherchées et obtenues pour financer de nombreux projets.

Les dates des prochaines élections municipales seront les dimanches 15 mars et 22 mars 2026. La parité obligatoire et le scrutin de liste changeront les habitudes, il sera en effet impossible de rayer des noms, sinon le bulletin entier sera considéré comme nul (voir page 9).

Nous aurons le plaisir avec l'équipe en place, et au travail jusqu'au bout, de vous recevoir pour la cérémonie des vœux le samedi 17 janvier 2026. D'ici là, bonne et heureuse année à toutes et tous.

Diane ROULAND

MOTS DES ÉLUS



Sébastien RAGOT - Premier adjoint

Après douze années passées en tant qu'adjoint, cette expérience a été particulièrement enrichissante. J'ai fait de mon mieux pour concilier vie de famille, travail et responsabilités à la mairie. Je remercie chaleureusement l'ensemble du personnel communal pour son engagement et son soutien tout au long de ces années. Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2026, ainsi qu'une très bonne santé.



Alexandra FONTAINE - Deuxième adjointe

La vraie vie est dans l'instant, et non dans la nostalgie du passé ou dans la crainte de l'avenir, elle est belle mais pas éternelle … Prenez soin de vous et de vos proches, profitez de tous les petits bonheurs !
Joyeuse et heureuse année 2026.



Frédéric BARRÉ - Troisième adjoint

En cette fin d'année, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous bonheur, santé et sérénité.
Que la nouvelle année apporte joie et réussite à vous et à votre famille.



Frédéric ATTHAR

Le mandat du conseil municipal et l'année 2025 se termine, c'est avec plaisir que je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une belle année 2026.



Sophie DEROUET

Je vous adresse à tous mes meilleurs vœux pour traverser cette nouvelle année qui je l'espère vous apportera beaucoup de bonheur, de joie, de réussite, de partage, d'échanges et de convivialité. Gardons le cap de la positivité et de l'espérance pour avancer dans notre vie et dans nos projets avec sérénité. Excellente année 2026.



Patricia DOUILLET

Je vous souhaite une très belle année 2026.



Christian GARNIER

Je vous souhaite tous mes meilleurs vœux pour l'année 2026.

Prenez soin de vous.



Emmanuelle MORICE

En 2026, continuez à être les garants d'un Le Ham où il fait bon vivre ensemble.

Très belle année à tous nos habitants.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES



HOREAU Louise	4 avril 2025
MOUSSA HALIBA Lihana	27 juillet 2025
RENARD Charlie	2 août 2025
BACO-OUSSENI Isalys-Maëna	29 novembre 2025
MIGNON Loïs	16 décembre 2025

Si les parents n'ont pas souhaité de publication dans la presse, les naissances n'apparaissent pas.

MARIAGE

PRUD'HOMME Alexandre & HUET Delphine

7 juin 2025



DÉCÈS



LANOË Jean	16 février 2025
JANVIER née BARROCHE Raymonde	16 mai 2025
DELOGE Cédric	4 octobre 2025
DUCORDEAU William	5 octobre 2025
BOYER Gisèle	17 octobre 2025
FONTAINE Gaëtan	22 octobre 2025
BERNARD née SOUTY Janine	1er novembre 2025

Trophée du bénévolat associatif :

Monsieur Paul RAMON s'est vu remettre le trophée du bénévolat associatif par le Comité départemental des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, présidé par Mme Annick BAYER.

25 années au Comité des fêtes et un engagement constant auprès de Génération Mouvement Club des Bruyères, cela méritait cette mise à l'honneur.

Bravo Paul !







VIE MUNICIPALE

Les **principales décisions** du Conseil Municipal et les travaux communaux

Finances :

- Budget primitif de la commune

Investissements dépenses : 252 977,09 €
Dont Remboursement d'emprunt 16 000,00€, Immobilisations corporelles 14 000,00€
Investissements recettes : 252 977,09 €
Dont Dotations 41 500,00€ et Subventions 35 526,91€
Fonctionnement dépenses : 583 127,18 €
Dont Charges à caractères générales 203 610,50€, Charges de personnel 232 099,39€, Autres charges de gestion courante 47 513,27€ Charges financières 1 500,00€
Fonctionnement recettes : 583 127,18 €
Dont Produits de service 21 758,86€, Impôts et taxes 4 500,00€, Dotations 59 500,00€

- Subventions aux associations
  AFN 200 €, Amicale laïque du regroupement pédagogique intercommunale 450 €, Association de pêche de Bondi 300 €, Coopérative scolaire 190€, Football Club de l' Aisne 800€, Génération mouvement Club des Bruyères 300 €, Société de chasse St Hubert 300 €
- Amende forfaitaire dépôt d'ordures (120€)
- Contrats téléphonie et copieurs revus.
- CLECT (charges transférées): la commune doit 22 485,51 € à la CCMA
- Vote des taux d'imposition : taxes foncières bâti et non bâti inchangées respectivement 46.90% et 54.62%, taxes d'habitation (logements vacants et résidences secondaires uniquement) de 16.82%
- Révision des tarifs communaux à la hausse au 1er mars 2024
- Pacte Financier CCMA : subventions demandées et accordées pour l'église (6427,00€) et pour l'effacement des réseaux (7 284,11€)
- École frais du RPI : le Ham doit 306,75€ à la commune de Loupfougères
- Villages d'avenir : gestion des zones naturelles et étude de mobilité douce montant étude 14 000€, accord de subvention Fonds Vert (État) 9 333,33€, inscription de projets auprès des services de l'état.
- ALSH convention Lilas Plage : le Ham doit 4 416,00€ à Villaines la Juhel pour la participation aux frais de l'accueil sans hébergement du mercredi après-midi

Urbanisme (Communauté de Communes du Mont des Avaloirs)

- Droit de préemption sur la partie en zone U de la commune (le bourg)

Patrimoine :

- Inventaire des chemins ruraux : enquête publique du 25 avril au 24 mai 2025. Un avis favorable a été émis par le commissaire enquêteur. Le Conseil Municipal a acté cet inventaire.
- Projet éolien de la Centrale Éolienne La Fraubée : enquête publique du 7 janvier au 6 février 2025. Un avis défavorable a été émis par le commissaire enquêteur.
- Étang de Bondi : Réhabilitation d'un lande, abattage d'arbres par les élèves du lycée agricole de Rochefeuille
- Économies d'énergie : remplacement de lanternes dans le bourg en 2025 en LED (10 774,00€ pour la commune, 4 137,00€ pour Territoire d'énergie, Subvention du Fonds Vert : 2 631,00€, Conseil Départemental : 2 050,00€))

Voirie :

- Interdiction de stationner dans le bas de la « vieille côte » pour 2025 pour sécuriser le carrefour. Les habitants sont appelés à la vigilance concernant la vitesse des véhicules à cet endroit.
- Réunion le 12 décembre 2025 relative aux accidents mortels survenus sur la RN12 à l'intersection allant vers Le Ham. Un panneau indiquant le carrefour sera installé. Des bandes sonores seront faites en 2026.

Personnel :

- Protection sociale et prévoyance : En place depuis le 1er janvier 2025 pour les agents
- Augmentation du temps de travail de l'agent d'animation de 24h à 35h avec stagiairisation de celui-ci.
- Signature d'une convention de mise à disposition de personnel d'animation pour l'accueil de loisirs pour 9.33h/semaine annualisés avec la CCMA.

Intercommunalité :

- Convention Territoriale Globale 2025-2029 signée par la commune avec la CCMA, la CAF et la MSA
- Règlement de collecte et traitement des déchets approuvé.
- Changement des statuts adoptés.

École :

Peinture de la classe cet été par Valérie Blanc, déménagement de la garderie à l'école cet été, arrivée de la nouvelle maitresse Madame Romane CAURIER au 1er septembre 2025.

Argent de poche :

Chaque année durant les vacances scolaires, des jeunes de 14 à 18 ans peuvent participer au dispositif Argent de Poche mis en place par la CCMA.

Au cours de cette année, Clément RAGOT, Martin ROBIEUX et Zélie BARRÉ ont réalisé diverses tâches sur notre commune : peinture cimetière, tables de l'étang, déménagement de la garderie ...



LES TRAVAUX COMMUNAUX 2025

Stade




Pose d'un nouvel escalier au stade - Mai 2025 et réparation de volets

Entreprises MOULÉ RÉNOV et SAMI SOUDURE **2 051€**



Salle socioculturelle





Dégât des eaux, salle socioculturelle - Août 2025

Entreprise LAVALEUR CONCEPT'S HABITAT **7 527€**



Église



Rénovation pignon église - Octobre 2025

Entreprise BERSON BÂTIMENT **1 182€**



AMÉNAGEMENT DE LA NOUVELLE GARDERIE



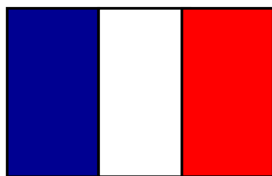






MESSE DU 14 SEPTEMBRE POUR REDÉCOUVRIR L'ÉGLISE SUITE AUX TRAVAUX RÉALISÉS





ÉLECTIONS MUNICIPALES

15 et 22 Mars 2026

En application de la loi du 21 mai 2025, les élections municipales ont désormais lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire dans les communes de moins de 1 000 habitants, comme c'est déjà le cas dans les autres communes. Cette évolution est effective à partir des élections municipales de mars 2026. Elle répond à trois objectifs :

- Harmoniser les modes de scrutin entre les communes de moins de 1 000 habitants et les autres ;
- Renforcer la parité. Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseils municipaux ne comptent que 37,6% de femmes ;

Répondre à la crise de l'engagement qui concerne particulièrement les communes rurales, en favorisant la cohésion des équipes municipales. Dans ces communes, le nombre de candidats aux élections municipales baisse et les démissions en cours de mandat augmentent.

Hier, un scrutin majoritaire plurinominal

Jusqu'à présent, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants étaient élus au scrutin majoritaire, plurinominal, à deux tours. Les candidats se présentaient par candidatures isolées ou groupées. Dans ce dernier cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire la possibilité de rayer le nom de certains candidats et de les remplacer par d'autres. Ce système ne permettait pas d'imposer le respect de la parité.

Aujourd'hui, un scrutin de liste paritaire proportionnel

Aujourd'hui, le mode de scrutin est identique dans toutes les communes. Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage. Il n'est donc plus possible d'ajouter / supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote. En principe, chaque liste candidate doit comporter au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir et au plus 2 candidats supplémentaires. Par exception, dans les communes de moins de 1 000 habitants, la liste peut comporter jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif légal du conseil municipal.

Taille de la commune	**De 100 à 499 habitants**
Effectif légal du conseil municipal	11
Nombre de candidats par liste paritaire	Au minimum 9 candidats et au maximum 13 candidats

Le vote par procuration, Comment ? Quelles pièces ?

- Une pièce d'identité
- Le formulaire CERFA: modèle papier remis et validé au commissariat/gendarmerie ou au tribunal
- Possible à effectuer sous la forme d'une téléprocédure sur l'application « **maprocuration** »

TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE VOTE PAR PROCURATION



ÉLABORATION D'UN PLAN DE GESTION VALLÉE DE BONDI

Le plan de gestion de la vallée des Grésillons s'inscrit dans le cadre de la labellisation « Villages d'avenir »

Ce site, déjà fréquenté pour des activités de pêche, de chasse ou encore de randonnées et moments conviviaux d'associations locales pourrait devenir lieu d'accueil et de formation pour l'école de la commune. La commune souhaite être accompagnée pour intégrer les différents usages du site dans sa gestion, l'amélioration de sa visibilité et des conditions d'accueil des visiteurs/usagers.

Le site est géré actuellement par la commune qui en est propriétaire. Une convention tripartite est établie avec Mayenne Nature Environnement (MNE) et la région des Pays de la Loire pour la gestion de la tourbière (en amont de l'étang). La lande est entretenue par les étudiants du lycée Rochefeuille de Mayenne. Enfin, une rencontre avec l'Office National des Forêts (ONF) a eu lieu début 2025 pour aborder la question de la gestion des boisements.

Monsieur OURY du CPIE Mayenne (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) est intervenu en mairie le 4 novembre 2025 pour présenter la démarche d'élaboration d'un plan de gestion. La première phase consiste à prendre connaissance du site, tant pour les espèces animales et végétales qui y vivent que pour les besoins et aspirations de ses usagers. Du diagnostic du site seront identifiés les principaux enjeux à prendre en compte et des objectifs à long terme seront formulés. Ces objectifs seront discutés avec les élus et représentants des associations et structures usagères du site. Un certain nombre d'opérations seront à mettre en place pour répondre aux objectifs fixés. Ce travail sera effectué par le CPIE au cours de l'année 2026 : inventaires naturalistes de la fin de l'hiver à la fin de l'été, rencontre des principaux usagers du site de ce jour à la fin de l'été, réflexion et formulation des objectifs à long terme vers le mois de septembre, en lien avec le groupe de travail constitué. Les fiches actions seront ensuite rédigées et validées lors d'une dernière réunion en décembre 2026, date de remise du plan de gestion finalisé.

Projet partenaires : CPIE, Mayenne Nature environnement, DDT, CD, CCMA, CR, MTECT, OFB

Dépense d'investissement : Diagnostic et plan de gestion (estimation CPIE) 14 000€

Octobre-novembre 2024 : rencontre CPIE pour cadrage mission et modalité de contractualisation

Date prévisionnelle d'achèvement de l'opération : fin 2026



Après la tourbière, une lande a été découverte sur l'espace naturel accompagné dans le cadre de Villages d'Avenir. La commune réfléchit à intégrer la tourbière et la lande dans les espaces naturels protégés. La commune poursuit l'achat d'une parcelle auprès de la SAFER.

Visite de l'ONF : le 24 mars 2025 (pour s'assurer de la propriété foncière)

Subvention Fonds Vert déposée en novembre 2024 et accordée

Subvention demandée au Conseil Départemental 53

Gestion des zones naturelles, forêts, tourbières et berges de rivières et mobilités douces entre les 2 communes (Javron-les-Chapelles et Le Ham) :

Enjeux/Objectifs :

- Mobilités douces entre les 2 communes en évitant la RN12
- Meilleure gestion des espaces naturels des 2 communes

Sont concernés les espaces autour du cours d'eau l'Aisne et propriétés communales

Il englobe :
- la gestion et la protection des sites
- des actes de sensibilisation pour mieux protéger
- une mise en valeur des sites patrimoniaux
- une mise en valeur des atouts touristiques
- lieu pour la culture à travers une résidence d'artistes par exemple
- sensibilisation des jeunes via des actions de communication et d'actions

CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement)

Le label CPIE a été créé en 1972 à l'initiative des ministères chargés de l'environnement, de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et de l'agriculture.

80 associations sont labellisées en France : elles se sont réunies au sein d'une association de loi 1901 : l'Union Nationale des CPIE, reconnue d'utilité publique depuis 1994. Il existe également 12 Unions Régionales.

80 CPIE répartis en 63 départements.

7 CPIE en Pays de la Loire

Président du CPIE Mayenne : Monsieur Jean THOUROUDE

Directeur : Monsieur David QUINTON

Biodiversité et Agriculture : Monsieur Yoann OURY



COMITÉ DES FÊTES 2025

A l'initiative de Sylvain RENAUD, un groupe de bénévoles s'est réuni le 05 février 2025 pour constituer un nouveau comité des fêtes au Café de Nelly GILET. A l'issue de cette réunion, un bureau a été élu comme suit suite à la démission des membres de l'ancien comité des fêtes :

Président : Sylvain RENAUD *Trésorière : Julie OGE* *Secrétaire : Nathalie BEASSE*

Trésorière Adjointe : Nathalie MAUNY *Secrétaire Adjointe : Sophie GUILLET*

Membres : Mélissa BÉASSE, Hugo DELAURIÈRE, Alain JEANNEAU, Paul RAMON, Mickaël RIPAULT, Loïc ROULAND, Éric VALLÉE



LES ÉVÈNEMENTS DE 2025

1. <u>CHASSE AUX ŒUFS LUNDI 21 AVRIL 2025 À L'ÉTANG DE BONDI</u>

Organisé pour les enfants du RPI Le Ham/Loupfougères et les enfants et petits-enfants des habitants de le Ham, ceux-ci ont répondu présents à cette manifestation qui a enchanté petits et grands.



2. <u>INTERVILLAGES LE SAMEDI 14 JUIN 2025</u>

Les communes participantes : La Chapelle au Riboul – Grazay – Loupfougères – Le Ham se sont réunies sur le terrain de foot de La Chapelle au Riboul où les différentes équipes se sont affrontées dans différentes épreuves sportives et culturelles.

La Chapelle au Riboul a remporté le totem ce jour-là pour l'année 2025.

C'était un moment qui s'est déroulé sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur.

Rendez-vous **le Dimanche 31 mai 2026 à Loupfougères** qui organisera **l'intervillage.**



3. CHAMPIONNAT RÉGIONAL : COURSE CYCLISTE U15/U17/U19

C'était une grande réussite avec trois beaux champions régionaux que nous retrouverons certainement plus tard dans des pelotons professionnels.

VAINQUEURS REGIONAUX 2025

U 15 : Elias EL BENNANI U 17 : Thomas MOREAU U 19 : Leny DUMAS









4. FÊTE DU 15 AOÛT 2025

Lors de la fête du 15 août 2025, sous un magnifique soleil, plusieurs animations étaient proposées :

- Un vide grenier avec 103 exposants
- Une course cycliste U 15 et U 17 : le rendez-vous est déjà pris pour 2026
- Une buvette et restauration sur place avec formule complète (sandwich saucisse/frites/Pâtisserie et boisson) qui a rencontré un grand succès et que nous renouvellerons pour 2026
- Une structure gonflable pour les enfants
- Un glacier qui proposait des glaces artisanales
- Le groupe musical Valdingue qui a ambiancé le public
- Une traditionnelle retraite aux flambeaux et un magnifique feu d'artifice offert par la municipalité ont clôturé la soirée.







5. REPAS DES BÉNÉVOLES LE VENDREDI 5 DÉCEMBRE 2025 EN SOIRÉE

Un repas pour les bénévoles a été organisé par le comité des fêtes afin de les remercier d'avoir contribué à la réussite de toutes nos manifestions sur 2025.

Le repas a été confectionné par la Maison Defaut Boucherie Charcuterie Traiteur de Javron les Chapelles et par la Boulangerie Marta et Grégory Lambert de Le Ribay.

Nous étions plus de 70 personnes à y participer.



6. 1ère ÉDITION DE DÉFILÉ DE TRACTEURS VENDREDI 19DÉCEMBRE 2025

A l'initiative de Mélissa BEASSE, un 1er Défilé de tracteurs illuminés a été organisé : une soirée festive et conviviale qui a rassemblé habitants et familles. Environ 400 personnes étaient réunies pour participer à cette première parade.

A la suite du défilé de tracteurs illuminés, un spectacle de magie était proposé aux familles de Le Ham et de Loupfougères par l'Amicale Laïque du RPI LE HAM/LOUPFOUGERES.

La restauration et la buvette étaient assurées par le Comité des Fêtes et l'Amicale Laïque du RPI LE HAM/LOUPFOUGERES. Le Comité des Fêtes remercie les agriculteurs et propriétaires des tracteurs qui ont joué le jeu.







ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026

Tous les habitants de Le Ham sont cordialement invités à l'**Assemblée Générale du Comité des Fêtes** qui aura lieu **le vendredi 30 janvier 2026 à 20 heures à la Salle de Le Ham**.

REMERCIEMENTS

Merci à vous tous d'être venus si nombreux ! Merci à tous les bénévoles qui sont venus aider, avant, pendant et après ! Merci aux signaleurs pour la circulation durant les courses ! Merci aux différents partenaires ! Merci à la Mairie de Le Ham… bref on vous dit UN GRAND MERCI à tous pour l'ensemble de nos manifestations !!!

VŒUX 2026

Les membres du Comité des Fêtes vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2026 et vous donnent rendez-vous sur nos manifestations à venir.

Le comité des Fêtes





LE 8 MAI 2025 (80ème ARMISTICE) ET LE 11 NOVEMBRE 2025 (107ème ARMISTICE)

Quatre porte drapeaux (Lucas GARNIER, Sylvain RENAUD, Loïc ROULAND et Noa RAGOT) accompagnent les élus, les anciens combattants et leur famille au cours de cet hommage.

Le 8 mai 2025







Le 11 novembre 2025





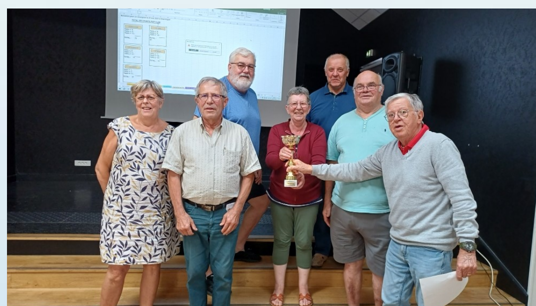


LES MOTS DES ASSOCIATIONS

GÉNÉRATION MOUVEMENT CLUB DES BRUYÈRES

Championnat des aînés du canton à Charchigné remporté pour la seconde fois par Le Ham

5 août 2025





Pique nique

11 juin 2025

Concours de belote

21 octobre 2025



L'année 2025 a été une bonne année pour les activités.

Jeux de cartes, jeux de société (pétanque quand la météo le permet) 2 fois par mois.

Réalisation d'un bingo organisé et offert aux adhérent(es).

Paëlla ; pique-nique le 10 juin 2026.

Participations aux concours de belote et autres activités sont des moments de plaisir, de convivialité avec les autres clubs du canton et également de réduire la solitude.

Nos concours de belote confirment l'attrait des participant(es) pour ces moments de rencontre et d'échange.

Le plus fort instant, c'est celui d'être ensemble, de passer des moments agréables.

Adhérez au club, venez nous rejoindre et apportez des idées nouvelles.

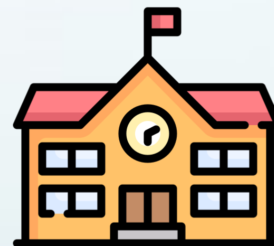
Lors de notre Assemblée Générale le mercredi 21 janvier 2026 à 14h00 à la salle communale, vous serez informés des activités concernant l'année 2026.

Dans l'attente de se retrouver, le bureau du club vous souhaite à vous et à vos proches, une bonne année, une bonne santé pour l'année 2026.

Le bureau







AMICALE du RPI LE HAM-LOUPFOUGÈRES

L'amicale c'est quoi ?

C'est l'association des parents d'élèves des écoles du RPI Le Ham / Loupfougères.

L'amicale c'est qui ?
Pour cette année l'amicale est composée de trois parents d'élèves dans le bureau et 6 membres.
→ **Présidente :** Magalie TRILLARD
→ **Trésorière :** Marianne RICHARD
→ **Secrétaire :** Cynthia METAYER
→ **Membres :** Alexandra FONTAINE, Anne RENAUD, Marianne RENAUD, Marianne RICHARD, Sandrine GRANIER et Romane CAURIER.

L'amicale c'est pour qui ?
Tous les parents d'élèves qui le souhaitent peuvent nous rejoindre pour échanger lors des réunions organisées au cours de l'année.
Il y a en moyenne 4 réunions par an.
Nous partageons nos idées, nous parlons de l'organisation des différents événements programmés, le tout dans la convivialité.
Si vous avez un enfant scolarisé au RPI, n'hésitez pas à vous joindre à nous !

L'amicale sert à quoi ?
L'objectif de l'association est de rassembler des fonds pour financer des projets scolaires.
Nous avons la chance d'avoir une équipe éducative qui s'investit pour nos enfants en proposant différents projets chaque année.

Les fonds récoltés par l'amicale servent à financer, entre autres, les coûts de transport lors des sorties courantes comme la piscine, la médiathèque, cinéma, les mardis au Ham, etc…

Cela permet également de soulager les familles des coûts de certains projets qui, sans ce coup de pouce, seraient plus importants à supporter, voire trop coûteux pour être réalisables.

L'année passée, nos enfants ont pu partir, entre autres, en séjour découverte à Torcé Viviers en Charnie.
Cette année, une sortie d'orientation à l'étang des Perles est prévue, et un beau projet pour 2026/2027 est en cours de négociation.

Pour les fêtes de fin d'année, l'amicale a décidé d'offrir un spectacle de magie à chaque habitant de Loupfougères et du Ham et leurs proches.
Nous prolongerons cette soirée placée sous le thème de Noël et la féérie avec une vente de vin chaud, chocolat chaud et viennoiseries.

Une vente de chocolats de Pâques est également prévue.

Les dates à retenir :
→ **Spectacle de magie** le 19 décembre à la salle polyvalente du Ham, ouverture des portes à 20h.
Le spectacle sera précédé d'un défilé de tracteurs illuminés, organisé par le comité des fêtes du Ham à 18h30, départ du parking de la salle polyvalente.
Nous espérons vous y voir nombreux pour faire de cette soirée une réussite.

→ **Repas de fin d'année** le 26 juin, lieu à définir.

Nous nous unissons pour vous souhaiter une merveilleuse année 2026 !!
amicalerpilehamloupfougeres@gmail.com
Secrétaire : 06.88.85.57.59

AFN

Nous remercions la municipalité pour la subvention
et nos jeunes porte-drapeaux qui assistent aux
cérémonies du 8 mai et 11 novembre.

Bonne année et bonne santé à tous

GYM VOLONTAIRE HAMOISE

Nous avons repris la gym le jeudi 4 septembre 2025. 17 licenciés se retrouvent tous les jeudis à 20h30 à la salle socio-culturelle. Nous travaillons principalement la musculation, le cardio, la souplesse avec les étirements, l'équilibre, la psychomotricité et en fin de séance, un retour au calme avec une musique de relaxation pour détendre le corps et l'esprit.

Du 1er mai au 31 août, nous remplaçons la gym par des randonnées pédestres, tous les mercredis à 20h00 sur le lieu de départ, pour une distance de 8 à 10 kms. Ces randos sont gratuites et ouvertes à tous. Elles sont organisées en collaboration avec l'ACT (Action Culturelle Touristique). Nous avons également eu le plaisir d'accueillir l'assemblée générale départementale de la gym qui a eu lieu le samedi 15 novembre dernier à la salle du HAM. Évènement que nous avions organisé il y a 30 ans.

Merci à la municipalité de nous avoir permis d'organiser cette AG et aux élus de leur présence.

Le Club vous souhaite une bonne année 2026.

Contact Michel BARBIER 02.43.03.30.17



ASSOCIATION DE PÊCHE - ÉTANG DE BONDI



Le bureau et les membres vous souhaitent tous leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

La saison dernière a été très réussie dans toutes les activités autour de l'étang.

Une journée avec le centre aéré de la CCMA a été organisée à l'étang. L'association a organisé une initiation pêche pour 33 enfants.







SOCIÉTÉ DE CHASSE SAINT HUBERT

Cette année, nous observons une baisse de la population de sangliers sur notre territoire. C'est une évolution positive, mais nous restons vigilants quant à leur présence.

Nous commençons également à voir apparaître quelques cervidés (cerf, biche), signe d'une installation progressive de l'espèce sur la commune.

Les volières et le lâcher de poules faisanes réalisés au printemps ont donné de petits résultats prometteurs. Plusieurs couvées présentes sur la société et ont été aidées par une météo favorable.

Concernant le renard, la gale reste toujours présente dans certains secteurs.

Pour le lièvre, la situation demeure fragile. Une maladie qui touchait auparavant le lapin a muté et affecte désormais le lièvre, ce qui explique la difficulté de la population à se rétablir.

Excellente Année 2026.



LA GAULE RIBAYENNE

L’année 2025 a été très sèche avec un manque d’eau important jusqu’à fin novembre. Les ruisseaux sont au plus bas pour la saison.

Néanmoins, nous allons reconduire l’écloserie avec environ 20 000 œufs de truitelles provenant des Pyrénées Orientales fin décembre. Cette année, nous avons constaté une très belle réussite avec presque 100% de truitelles.

Nous tenons à rendre hommage à **PIERRE BILHEUX**, initiateur de l’écloserie de truitelles. Il a commencé chez lui, à ce temps-là, au lieu-dit La Rougeraie pour ensuite se moderniser au lavoir de Le Horps durant plusieurs décennies.

VIDE GRENIER SPÉCIAL PÊCHE 2025



MERCI PIERRE



LA GAULE RIBAYENNE VOUS SOUHAITE DE BONNES FÊTES DE FIN D’ANNÉE ET DE BONS MOMENTS DE PÊCHE !



STOP ÉOLIENNES LAFRAUBEE

POUR L’ARRÊT DE LA PROLIFÉRATION D’ÉOLIENNES

E-MAIL : contact@stop-eoliennes-lafraubee.org

SITE : stop-eoliennes-lafraubee.org

Association pour la Défense de l’Environnement et du Bien vivre A Crennes-Le Ham-Villaines (ADEBVF)

Un petit mot pour vous tenir informé de l’avancement du projet éolien de la Fraubée.

L'enquêteur a donné un avis défavorable, les conseils municipaux de Le Ham et Crennes ainsi que la CCMA ont voté contre le projet.

Suite à ces refus pour cause de saturation dans le secteur, Mme la préfète et le préfet de région ont donné un avis défavorable au projet.

Comme la société NEOEN en a le droit, elle fait appel de cette décision.

C'est donc une affaire à suivre en attendant la décision de la cour administrative d'appel de Nantes.

Nous remercions chaleureusement celles et ceux qui nous ont soutenus.

Meilleurs Vœux 2026 à toutes et tous et une bonne santé.

Le Président

CUMA DE LE HAM

En 2025 la Cuma a renouvelé sa débroussailleuse.

11 exploitations agricoles de la commune se partagent cet ensemble tracteur et débroussailleuse. Il permet d'entretenir les bords de champs et les haies.

En plus la Cuma s'est équipée d'un sécateur qui permet de couper des branches de taille moyenne, toujours dans l'objectif d'un meilleur entretien des haies.

Environ 300 heures de travaux sont réalisées dans l'année.

Chaque exploitation adhérente paye une prestation en fonction des heures d'utilisation du matériel.

Chaque agriculteur conduit l'ensemble pour les travaux de son exploitation, il refait le plein du tracteur et le graissage de la débroussailleuse avant de le ramener chez le responsable de l'activité.

Illustration photo : La débroussailleuse est attelée année entière sur le tracteur. Avec un rotor d'1m20 et un bras de 5m50 elle permet d'entretenir les bords de champs des fermes Hamoises.

La Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole (C.U.M.A.) du Ham, permet à ses adhérents de mutualiser le matériel.

Aujourd'hui la Cuma en quelques chiffres :

35 adhérents

26 matériels

20 activités

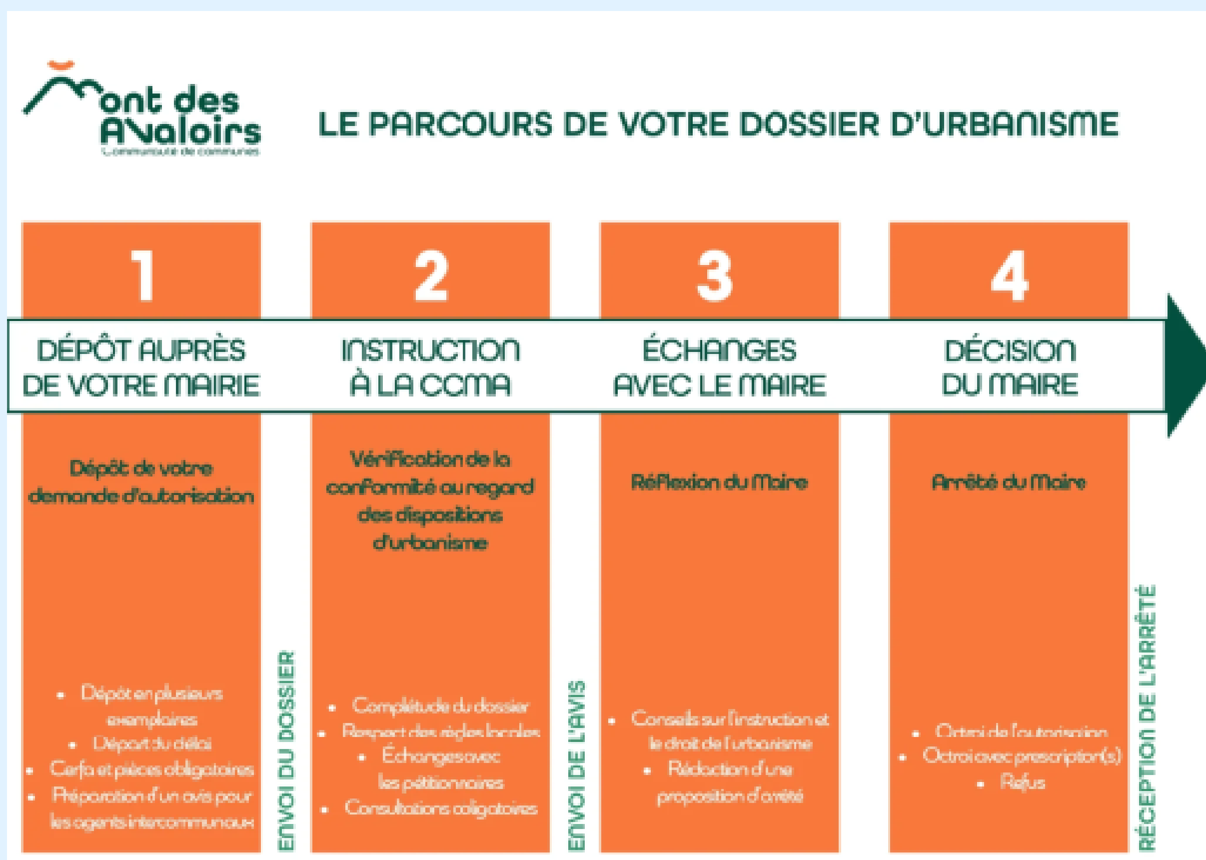
35 000 € de chiffre d'affaires

La Cuma vous souhaite une excellente année 2026

Le président Baptiste FOUCAULT



DOCUMENTS UTILES



VOUS AVEZ UN PROJET DE TRAVAUX ?

Les conseillers Habitat d'INHARI vous renseignent par téléphone ou par mail et vous accueillent lors des permanences sur rendez-vous.

RENSEIGNEMENTS

02 61 67 18 75

solutionshabitat.ccma@inhari.fr

Des permanences près de chez vous sur rendez-vous



Prendre rendez-vous en ligne



Mon Accompagnateur Rénov'

DOCUMENTS UTILES



RECHERCHE DE BENEVOLES

Vous avez du temps libre et souhaitez le mettre à disposition, venez nous rejoindre, et nous aider dans notre action.

L'équipe vous accueillera chaleureusement afin d'organiser et créer des animations sur le territoire à destination des personnes isolées.

Sur le territoire du Mont des Avaloirs, la Baraque à Frat des Petits Frères des Pauvres et le Secours Catholique se sont associés pour proposer ensemble « les Rencontres du coin », un projet intergénérationnel gratuit et ouverts à tous !

Actuellement, une équipe mobile de bénévoles se rend tous les 3e mercredis de chaque mois sur la Communauté de communes du Mont-des Avaloirs pour y animer des temps collectifs, afin de favoriser les liens entre les personnes accueillies.



Bénévoles animateurs, chauffeurs, petites mains, vous souhaitez nous rejoindre ?

Contactez-nous : 07 56 30 81 97 – ophelie.mariette@petitsfreresdespauvres.fr













DOCUMENTS UTILES

Espace France Services de Villaines-la-Juhel

Maison de l'Économie et du Tourisme

17 bd du Général de Gaulle, Villaines-la-Juhel

Téléphone : 02 43 30 11 11

franceservicesvlj@cc-montdesavaloirs.fr

LUNDI	8h30-12h30	
MARDI	8h30 – 12h30	14h00 – 17h00
MERCREDI	9h00 – 12h00	
JEUDI	8h30 – 12h30	14h00 – 17h00
VENDREDI	9h00 – 12h00	



France services

Liberté
Égalité
Fraternité

HTH HÉBERGEMENT TEMPORAIRE CHEZ L'HABITANT

DU CÔTÉ DE L'HÉBERGEUR

Une chambre inoccupée chez vous ?
Vivez l'expérience de l'Hébergement Temporaire chez l'Habitant !

Accueillez
un(e) jeune en recherche d'hébergement à proximité de son lieu de travail, de stage ou de formation.
Vous bénéficierez d'un savoir-faire professionnel, d'une indemnité de séjour et vivrez une expérience enrichissante !

HÉBERGEMENT TEMPORAIRE CHEZ L'HABITANT

DU CÔTÉ DE L'HÉBERGÉ

Vous venez de trouver un emploi, un stage, une formation sur le territoire ?
Vivez l'expérience de l'hébergement chez l'habitant !

[POUR LES 15-30 ANS]

Nous vous proposons une solution solidaire à proximité de votre lieu de travail, de stage ou de formation.

Vous bénéficierez d'un hébergement approuvé, d'un tarif abordable, d'un soutien professionnel tout en créant des liens sur ce nouveau territoire !

15-17 € LA NUIT
dans la limite de
270-290 € PAR MOIS

Mont des Avaloirs
Mayenne Communauté
Coëvrons
Laval Agglomération
Pays de Craon

ADLJ
Tél. : 02 43 69 57 57
07 69 17 09 21
104 rue du pont de Mayenne
53 000 LAVAL
hth@adlj.org
www.adlj.org

Le NYMPHÉA
Tél. : 02 43 01 62 65
rue Alain Vadepied
53 600 EVRON

INFORMATIONS UTILES

Réglementations

Ne brûlez pas vos déchets verts

En France, on estime que chaque année un million de tonnes de déchets verts provenant de l'entretien du jardin des particuliers, sont brûlés à l'air libre. Largement pratiquée cette activité est pourtant interdite depuis plusieurs années car cette combustion dégage de nombreuses substances polluantes, toxiques pour l'homme et néfastes pour l'environnement.

Des solutions alternatives simples existent, plus respectueuses de l'environnement, elles privilégient la valorisation des déchets verts plutôt que tout brûlage. Sanction : brûler vos déchets verts, vous expose à une contravention de 450€ (art.151-15 du Code pénal).

Débroussaillage des terrains – Rappel des obligations

Les propriétaires sont tenus à une obligation de débroussaillement et de maintien en état : il s'agit des terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts aux abords des constructions, chantiers, installation de toute nature sur une profondeur de 50 mètres dans les territoires réputés particulièrement exposés au risque incendie, et à moins de 100 mètres pour les zones d'habitations.

Nécessité de réaliser régulièrement l'élagage des arbres

Il est nécessaire d'élaguer les arbres à proximité des réseaux téléphoniques aériens, ce qui permettra pour l'opérateur de garantir une sécurité ainsi qu'une fiabilité du réseau et de faciliter le travail d'intervention.

Obligation d'entretenir les ponts d'accès à leurs terrains

Le nettoyage des ponts d'accès donnant sur une voie communale ou départementale est à la charge des propriétaires, afin d'éviter toutes détériorations des routes et des chemins par la montée éventuelle des eaux. Après les nombreuses pluies tombées ces derniers mois, il est nécessaire de bien veiller à réaliser ces préconisations. Sur ces mêmes voies, les clôtures doivent être implantées à 0,50 mètre en retrait des bornes existantes.

Pas d'élagage des arbres du 15 mars au 15 août

L'arrivée du printemps est souvent synonyme de désherbage et de taille pour les amateurs de jardinage, mais c'est aussi la pleine saison de nidification pour les oiseaux. De nombreuses espèces font leur nid dans les haies et les arbustes. Aussi, l'Office Français de la Biodiversité (OFB) préconise aux collectivités, aux professionnels et aux particuliers de ne pas tailler les haies, ni d'élaguer les arbres, du 1er avril au 31 juillet pour ne pas déloger les oiseaux pendant cette période cruciale de leur cycle de vie. De plus, de nombreuses espèces présentes dans la haie sont protégées : oiseaux, chauves-souris et même insectes (Grand Capricorne, Rosalie des Alpes, Pique-prune). Leur destruction est un délit et peut entraîner une verbalisation. Pour rappel, dans le cadre de la PAC, les agriculteurs ont interdiction de tailler les haies sur les parcelles agricoles du 15 mars au 15 août.

Bornage

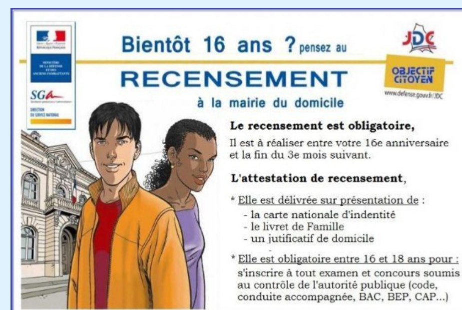
Art.646 extrait du code civil – tout propriétaire peut obliger son voisin au bornage de leurs propriétés contiguës. Le bornage se fait à frais communs

INFORMATIONS UTILES

Cartes Nationales d'Identité / Passeports

Le traitement des dossiers de CNI et passeports est assuré par la Mairie de Villaines- la- Juhel en charge des dossiers dans le cadre de l'application TES (Titres Electroniques Sécurisés)

Prendre rendez-vous au préalable au **02.43.30.45.50**





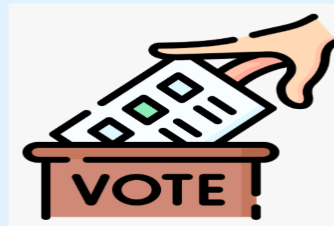
Cartes grises / Permis de conduire

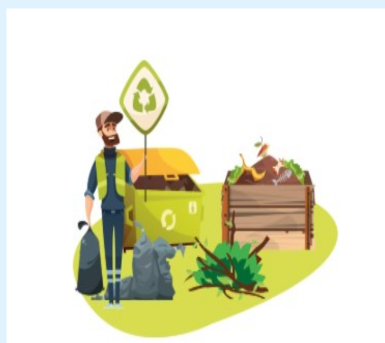
Vous trouverez sur le site internet www.mayenne.gouv.fr tous les renseignements nécessaires à l'élaboration de votre dossier et aussi pour télécharger les différents imprimés.

Les personnes qui n'ont pas accès à internet, peuvent toutefois venir en Mairie retirer la liste des pièces à fournir.

Inscriptions sur la liste électorale

Les inscriptions sur les listes électorales peuvent être effectuées tout au long de l'année. Elles doivent être déposées jusqu'au 6 février 2026 en Mairie.





Horaires de la Déchetterie de Villaines-la-Juhel

Attention: Dernier accès qui se fait 10 minutes avant la fermeture

Du Lundi au Jeudi: de 9 h à 12h et de 14h à 17h
Vendredi: de 10h à 12h et de 14h à 17h

Samedi: de 9h à 12h et de 14h à 17h

Fermée : Lundi, Jeudi, Mercredi après-midi et vendredi matin

Ouverte : Mardi, Mercredi et Samedi matin

Horaires spéciales périodes vacances scolaires

Liste des sites de dépôt des ordures ménagères et des Apports Volontaires sur la commune

- La Rousselière
- Parking de la salle socio-culturelle

Conteneur "Le Relais"

destiné aux textiles propres ou en mauvais état, déchirés mais non souillés, sacs, ceintures, chaussures par paires.
Tout doit être mis dans des petits sacs bien fermés.
- Parking de la salle socio-culturelle



Communication du **Syndicat Mayenne THD**
et de son délégataire **Mayenne Fibre**

RAPPEL

Fermeture du réseau Télécom historique pour la téléphonie et l'internet.



POUR MAINTENIR VOTRE LIGNE FIXE, VOTRE TÉLÉPHONE FIXE DOIT ÊTRE CONNECTÉ À LA FIBRE.



TOUS CONCERNÉS

Même si vous n'utilisez pas internet chez vous, mais seulement votre téléphone fixe, cette information vous concerne.

Votre téléphone ne fonctionnera plus à partir du 31 janvier 2027. Vous devez dès à présent évoluer vers un abonnement fibre.

Certains fournisseurs d'accès peuvent vous proposer des offres de fibre optique seulement pour les téléphones fixes.
Contactez dès maintenant votre fournisseur.

Plus de renseignements sur lafibreprendlareleve.com

HÔTEL RÉPUBLIQUE - 2025 - © Studio Ze.

POINT SUR LA COMMUNICATION

L'adresse mail de la Mairie a changé depuis le mois d'août dernier : contact@mairieleham53.fr

Les horaires de la Mairie ont été légèrement modifiés : désormais elle est ouverte au public le vendredi matin et un samedi sur 2.

Vous pouvez suivre l'actualité et les dates importantes via le **site internet** de la commune :
https://leham53.fr/

Mais également par le biais de notre site **FACEBOOK** et l'application mobile **INTRAMUROS**

https://fr-fr.facebook.com/LeHamMayenne/

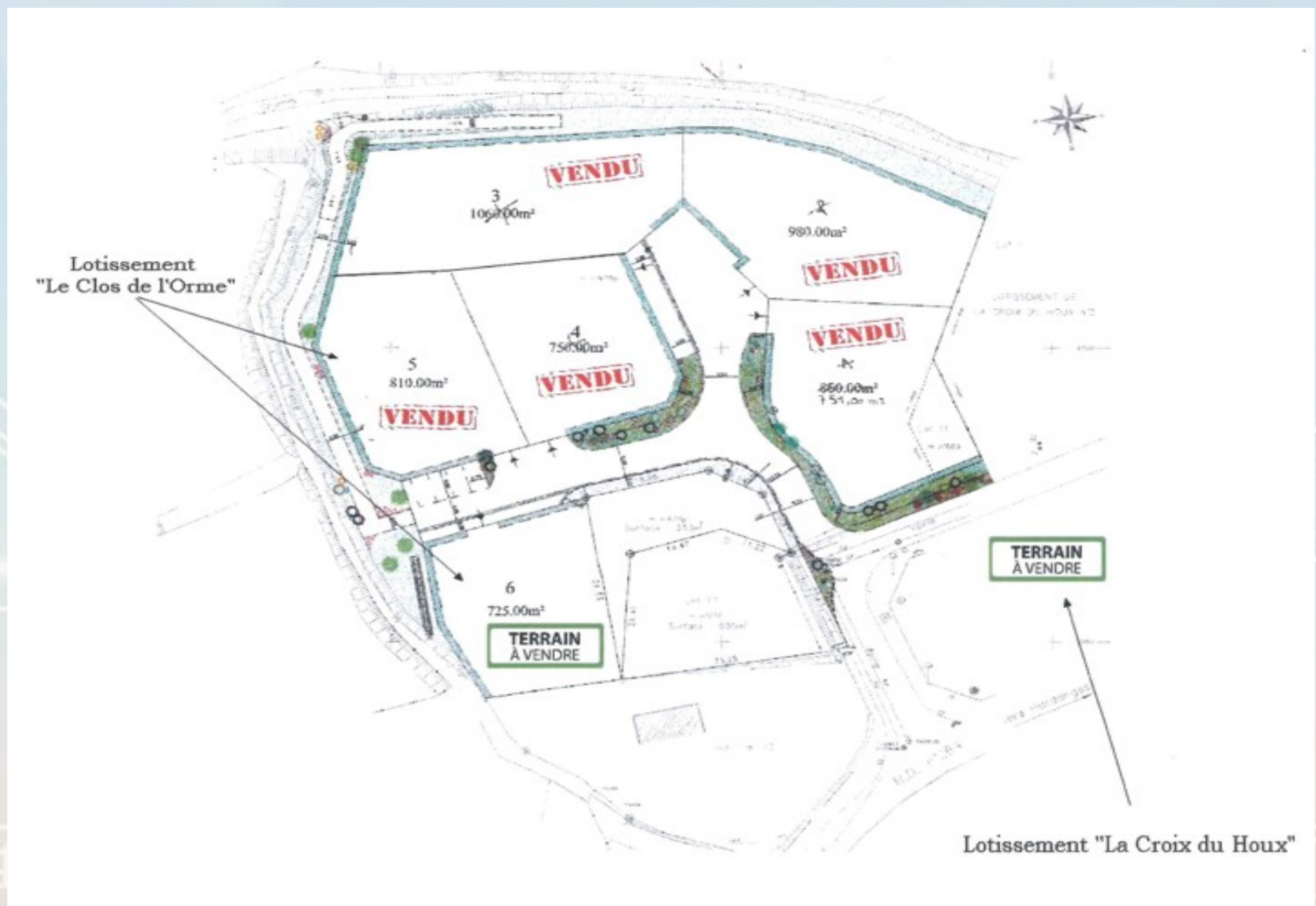
INTRAMUROS - APPLICATION MOBILE

L'application IntraMuros permet de garder un lien en temps réel avec les habitants de la commune.
Les administrés reçoivent nos alertes directement sur leur smartphone. Ils accèdent au journal de la commune, aux événements de leur bassin de vie et aux points d'intérêts touristiques.

Vous pouvez ainsi utiliser les services que nous mettons à votre disposition tels que l'annuaire, le signalement d'un problème, les sondages, les associations, les écoles …



PARCELLES DISPONIBLES







LOTISSEMENT LE CLOS DE L'ORME
A ce jour, il reste 1 parcelle disponible :

- Parcelle n°6 - 724 m²

LOTISSEMENT LA CROIX DU HOUX
A ce jour, il reste 1 parcelle disponible :

- Parcelle n° 2 - 607 m²

Lotissements paysagers situés à 3 km de la Nationale 12.
TARIF : 8 € le m² permettant une accession facile à la propriété **(libre de constructeur)**

VIE ÉCONOMIQUE

Frédérique MATIGNON - 4 rue de la grotte - 06 88 97 90 53

- *Ostéopathe pour animaux*

Lavaleur Concept's Habitat - Bellevue - 02 43 03 97 26

- *Réalisation de projets aménagements /réhabilitation de A à Z*

  Atelier de fabrication, bureau d'études au Ham- https://www.lavaleur.fr/

EURL CFL Carrelage - François LIGEON - Vieux Cour - 06 82 70 73 89

- *Carreleur*

Richard Nicolas - Les Haies - 06 03 64 03 40

- *Travaux Publics : Installation et assainissement de fosses septiques, location de matériel avec chauf-feur,*

  aménagement de cour, démolition, terrassement de maison individuelle…

SA Salin Agriculture 53 - Bellevue- 02 43 03 97 76

- *Concessionnaire DEUTZ FAHR*

Absysdesign - Grégory CARRE- Le Bas Chérance - 06 03 91 72 03

- *Webdesigner Indépendant*

SASSIER Quentin - La Foucaudière

- *Travaux de plâtrerie*

T-A DESTOK - 3 Bis Bellevue - 06 98 70 04 53

- *Magasin de déstockage*

GLANE&FABRIQUE - Sophie DEROUET - 6 rue du Pont d'Aisne - 06 81 26 61 52

- *Créations végétalisées*

Nikita SAVARY - La Vie est un jeu ! - 155 Vieux Cour-06 19 58 90 89

FERMES AGRICOLES

EARL la Crételière La Crételière (MORICE Yannick & Emmanuelle)

EARL de La Haie La Haie (Barré Jérôme Barré Frédéric)

EARL Des Gouhonnières Les Gouhonnières (Thébault Olivier)

EARL Douillet Les Aulnays (Douillet Patricia)

EARL Haie Sainton La Haie Sainton (Taupin Didier)

GAEC Bas Bray Bras Bray (Creusier Manon & Pascal)

GAEC Bel Air (Leloup Léandre Crison Didier)

GAEC Bel Horizon Bel Horizon (ROULAND Jean-Noël & Loïc)

GAEC de la Bretonnière La Bretonnière (Renaud Sylvain et Kévin)

GAEC de la Fraubée l'Élée (Favris Adrien, Barbier Fabien, Mézière Christophe, Renard Didier)

GAEC Goulifer FOUCAULT Baptiste , VALLÉE Éric Goulifer

GAEC la Heslière La Heslière (Ledain Yanis, Blanche Stéphane)

APPERT Alain La Motte

BEASSE Éric Haut Éclair

BRINDEAU Jean-Marc La Molière

HARREAU Jean-Claude Les Géraumières

RENARD Damien Choubert

ROBILLARD Arnaud La Boutevillière

RONCIN Jérôme Les Litières

THÉBAULT Nicolas Les Marcillés

TRILLARD Christophe Les Erablais

SERVICES COMMUNAUX

Rappel des horaires de la Mairie :

Les lundi et jeudi de 9h à 12h
Le mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Un samedi sur 2 de 9h à 12h

Rappel des horaires de la Garderie (LE HAM) :

Les lundi, mardi, jeudi de 7h30 à 8h35 et de 16h30 à 18h 30

Le vendredi de 7h30 à 8h35 et de 16h30 à 18h00

TARIFS COMMUNAUX APPLICABLES DEPUIS LE 1ER MARS 2024

SALLE SOCIO-CULTURELLE

	COMMUNE	HORS COMMUNE	ASSOCIATIONS COMMUNALES	ASSOCIATIONS HORS COMMUNE
ASSEMBLÉE GEN. SÉPULTURE VIN D'HONNEUR	65,00 €	75,00 €		
MARIAGE	150,00 €	175,00 €		
BANQUET	150,00 €	175,00 €		
SAINT SYLVESTRE	330,00 €	350,00 €	1 gratuité ou forfait saisonnier (30€/70€) ou tarif hamois	tarif hors commune
Vaisselle incluse dans le tarif de la location				
ÉLECTRICITÉ	0,30€ le KW/h Gratuite pour l'école			

SALLE CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE	HORS COMMUNE	ASSOCIATIONS COMMUNALES	ASSOCIATIONS HORS COMMUNE
35 €	35 €	gratuite	35 €
Incluse			

SALLE D'EXPOSITION

	COMMUNE	HORS COMMUNE	ASSOCIATIONS COMMUNALES	ASSOCIATIONS HORS COMMUNE
ASSEMBLÉE GEN. SÉPULTURE VIN D'HONNEUR	40€/Jour (gratuit pour les artistes)	50€/Jour (gratuit pour les artistes)		
SAINT SYLVESTRE			1 gratuité puis 20€ la semaine ou 5€ le week-end	40€ la semaine ou 20€ le week-end
Pas de vaisselle fournie				
ÉLECTRICITÉ	Incluse			

CELLULE RÉFRIGÉRANTE

COMMUNE	HORS COMMUNE	ASSOCIATIONS COMMUNALES	ASSOCIATIONS HORS COMMUNE
50 €	70 €	gratuite	
caution = 85 €			
Posséder le permis B / Alimentation : E 380 V			

FUNÉRAIRE

	DURÉE (ANNÉES)	MONTANT
CONCESSION	30 ans	90 €
	50 ans	150 €
CAVURNE	30 ans	300 €
	50 ans	400 €
CONCESSION + CAVEAU	30 ans	1 700 €
	50 ans	1 800 €

PHOTOCOPIES

	A4	A3
N&B	0,20 €	0,40 €
COULEUR	0,25 €	0,50 €

RPI - SCOLAIRE

CANTINE (Prix du repas)	enfant	3,25 €
	adulte	4,05 €
GARDERIE (forfait annuel)	15€ le 1er enfant	10€ les suivants

LES DATES À RETENIR EN 2026

Samedi 10 janvier : Choucroute FC de l'AISNE, à Javron-les-Chapelles

Samedi 17 janvier : Cérémonie des vœux, à 10h30, salle socio-culturelle

Mardi 20 janvier : Assemblée Générale Pêche de Bondi

Mercredi 21 janvier : Assemblée Générale Club des Bruyères à 14h00, salle socio -culturelle

Vendredi 30 janvier : Assemblée Générale Comité des Fêtes, à 20h00, salle socio-culturelle

Mardi 17 février : Concours de belote, Club des Bruyères, salle socio-culturelle

Vendredi 27 février : Assemblée Générale La Gaule Ribayenne, à 20h30, salle Le Ribay

Mercredi 4 mars : Couscous, Club des Bruyères

Lundi 6 avril : Ouverture de la pêche Étang de Bondi, Chasse aux œufs organisée par le Comité des Fêtes

Vendredi 8 mai : Commémoration, à 11h00, Mairie

Samedi 23 et dimanche 24 mai : Tournoi de football FC de l'Aisne, stade

Samedi 30 mai : Passage des Boucles de la Mayenne

Dimanche 31 mai : Inter village à Loupfougères

Mercredi 10 juin : Pique nique, Club des Bruyères

Vendredi 26 juin : Repas des écoles de fin d'année

Lundi 6 juillet : Randonnée cantonale, Club des Bruyères

Samedi 15 août : 60ème édition course cycliste U15, U17 + fête communale

Mercredi 16 septembre : Bingo Club des Bruyères, salle socio-culturelle

Mardi 20 octobre : Concours de belote Club des Bruyères, salle socio-culturelle

Mercredi 11 novembre : Commémoration, à 11h00, salle socio-culturelle

Samedi 14 novembre : Choucroute à emporter, La Gaule Ribayenne

Date à définir pour le défilé de tracteurs organisé par le Comité des Fêtes

UNE BELLE ANNÉE 2026
À TOUS



Directrice de la publication : Madame Diane ROULAND, Maire
Conception et mise en page : Madame Christelle CONSTANT
Secrétaire de Mairie et Noa RAGOT
Dépôt légal janvier 2026 - Imprimé en France
(Ville de Mayenne)